



Pierre Huyghe, *Ramoner* (1994), sérigraphie couleur (120 x 80 cm),
collection FRAC Bourgogne.
Cl. FRAC Bourgogne - © ADAGP, 2010

Trente ans d'ethnologie

L'action de la Mission à l'ethnologie et de son conseil scientifique a contribué à asseoir la place de l'ethnologie de la France sur la scène de la recherche. Des appels d'offres sur des thèmes novateurs, l'encouragement aux recherches comparatives, et l'effort de restitution au public des travaux des chercheurs ont favorisé une nouvelle perception du patrimoine.

À la fin des années 1970 se fit jour une volonté d'élargir la notion de patrimoine afin d'y inclure désormais des éléments en grande partie immatériels, ancrés dans les aspects les plus contemporains de la vie sociale et constituant le fondement et la manifestation des identités collectives. Sur proposition d'Isac Chiva, la Mission du patrimoine ethnologique est créée au ministère de la Culture en 1980, « Année du patrimoine », afin de favoriser la connaissance et la valorisation de ce nouveau type de patrimoine.

Son action est guidée par un conseil scientifique, le Conseil du patrimoine ethnologique (dont furent notamment vice-présidents, après Isac Chiva, Marc Augé, Daniel Fabre, Christian Bromberger), au sein duquel sont représentées les principales institutions menant une politique de recherche dans le domaine de l'ethnologie de la France : le CNRS, les universités, l'École des hautes études en sciences sociales. La Mission du patrimoine ethnologique assure la conception, l'organisation et le suivi des programmes de recherche définis par le Conseil, participe aux réflexions et aux actions de la Direction du patrimoine à laquelle elle est rattachée. Elle est l'interlocutrice des DRAC pour l'ethnologie, et tout particulièrement des ethnologues régionaux auxquels elle propose des orientations ; elle mène enfin des actions dans les domaines de la formation, des publications (avec la création, dès 1983, de la revue *Terrain* et de la collection « Ethnologie de la France »¹), des relations internationales, des productions audiovisuelles.

La politique de recherche a été définie, dès les premières années, selon plusieurs objectifs : défricher des champs nouveaux – l'urbain, les savoirs naturalistes ou le patrimoine industriel –, renouveler l'approche de certains thèmes classiques – les rituels dans la France contemporaine, les pratiques et politiques culturelles de l'identité –, ou encore dégager de nouveaux points de vue permettant de donner une autre lecture de faits culturels tels que la dynamique des paysages ou la persistance de frontières culturelles sur notre territoire.

Avec la constitution au ministère, en 1998, d'une direction englobant patrimoine et architecture, la Mission à l'ethnologie a renouvelé ses domaines d'intervention et ses perspectives. Elle a étendu son champ de recherche aux modes d'habiter, à la façon dont les Fran-

çais perçoivent et vivent l'architecture, les espaces urbains « intermédiaires » entre privé et public², les monuments historiques³ et, plus généralement, la ville.

Au cours de la décennie 1990, la Mission a développé une action internationale visant à constituer des réseaux de chercheurs européens et à encourager des recherches comparatives. Cela s'est traduit en 1995 par un colloque international « Ethnologie et Patrimoine » (17 pays étaient représentés)⁴ et par la tenue d'un séminaire de réflexion sur les héros nationaux, associant de nombreux pays européens⁵.

Ces dix dernières années, parallèlement à la création d'une unité mixte de recherche Culture / CNRS / EHESS, le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), dont les programmes de recherche sont centrés sur le rapport à la culture⁶, la Mission ethnologie a défini deux nouveaux thèmes de recherche :

– « Nouvelles sociétés rurales et rapport au territoire » : que signifie aujourd'hui habiter un territoire rural ? Les activités, les échanges, les interactions et les appartenances ne sont plus situés au sein d'un même territoire mais s'accomplissent dans différents espaces, qui se superposent et s'enchevêtrent.

– « Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? » : comment les différentes populations immigrées considèrent-elles leur passé et envisagent-elles les moyens d'en garder le souvenir ? L'enjeu patrimonial peut-il être perçu comme une possibilité de renforcer les liens sociaux au sein des collectivités immigrées et comme une possibilité de générer des représentations collectives ?

Intégrée depuis début 2010 au nouveau Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la Direction générale des patrimoines, l'équipe en charge de l'ethnologie est également l'interlocuteur de l'UNESCO dans le cadre de la convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel adoptée en octobre 2003 par cet organisme.

CHRISTINE LANGLOIS

MCC / Direction générale des patrimoines / Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

1. <http://terrain.revues.org>

2. *La société des voisins*, Paris, 2005 (Ethnologie de la France, Cahier 21).

3. *Les monuments sont habités*, Paris, 2010 (Ethnologie de la France, Cahier 24).

4. *L'Europe entre cultures et nations*, Paris, 1996 (Ethnologie de la France, Cahier 10).

5. *La fabrique des héros*, Paris, 1999 (Ethnologie de la France, Cahier 12).

6. Cf. notamment : *Imaginaires archéologiques*, Paris, 2008 (Ethnologie de la France, Cahier 22) ; et l'ouvrage en préparation sur les « émotions patrimoniales ».



Terrain n° 54, mars 2010.

L'émergence du patrimoine ethnologique

Entretien avec Élisabeth Fleury

Élisabeth Fleury a été chef de la Mission du patrimoine ethnologique dès sa création et jusqu'en 1989. Elle a ensuite été chef de département à la Délégation aux arts plastiques pendant quatre années, directrice adjointe de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) jusqu'en octobre 2003, puis secrétaire générale de l'Académie de France à Rome. Aujourd'hui, elle est chargée de mission au ministère de la Culture (SG / SCPCI) pour le portail *Histoire des arts*, dans le cadre des relations entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, pour le développement de l'éducation artistique et culturelle.

Vous avez œuvré dans les années 1980, alors que vous étiez chef de la Mission du patrimoine ethnologique, pour soutenir les recherches dans cette discipline que venait de prendre en compte le ministère de la Culture. Quels étaient vos grands objectifs ?

1980, c'était l'Année du patrimoine, notion nouvelle qui permettait, notamment, une approche autre du patrimoine sous l'intitulé « patrimoine ethnologique » ; aux côtés des archéologues prenaient place les ethnologues dans la toute jeune Direction du patrimoine confiée à Christian Pattyn.

L'émergence de l'ethnologie de la France et sa position au ministère de la Culture étaient en gestation depuis quelques années grâce à la réflexion conduite au sein de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) pour le développement des sciences humaines et sociales dans le cadre du VII^e Plan.

1980, nous étions une jeune équipe convaincue, qui avions en mains des instruments tels que l'appel d'offres de recherche importé des procédures du monde de la recherche – et généralisé aujourd'hui –, permettant de mobiliser immédiatement ou d'aider à se constituer des équipes, tant scientifiques que culturelles. Le premier (1981-1982) portait sur quatre thèmes ; les résultats de l'un d'eux « savoirs naturalistes populaires » ont nourri le premier numéro de la revue *Terrain*, que nous pensions l'outil indispensable de diffusion de nos travaux et dont je veux saluer ici la longue et fructueuse vie. Un article consacré aux paludiers de Guérande s'intitulait « Savoir du sel, sel du savoir » : le ton était donné.

Les autres thèmes étaient : ethnologie urbaine, famille et parenté, fait industriel et savoirs techniques. En 1983 : appartenance régionale et identité... Restons-en aux débuts. Je n'évoquerai pas les avancées proprement scientifiques que les travaux du Conseil du patrimoine ethnologique, dont nous étions le bras exécutif, ont permises dans différents domaines, mais il est certain que nous avons contribué à installer les ethnologues de la France sur la scène de la recherche aux côtés des anthropologues des terrains lointains. Dans le contexte de notre ministère nous avions le souci de la restitution de la recherche

– comme on disait alors – de sa portée sociale. Nous avions à cœur de (re)nouer les liens entre ethnologues et lieux culturels de diffusion et de conservation ; nous avons travaillé tout de suite avec les musées, les écomusées naissants, les parcs naturels régionaux, les associations de sauvegarde et mise en valeur des musiques traditionnelles, des savoir-faire multiples, des métiers... Une démarche de collecte devait nécessairement contribuer à sensibiliser une population à la richesse de son patrimoine culturel, y compris celui en train de se constituer, et avoir un effet démultiplicateur. Nous avons également pensé très vite à diversifier les supports de diffusion : plusieurs collections de films ont été engagées en liaison avec le CNC, la chaîne Arte et La 5 (aujourd'hui, dans l'esprit de ces premiers travaux, nous pouvons saluer les sites Internet, réalisés à partir des travaux d'ethnologues, de la collection « Recherches ethnologiques »¹, par exemple celui consacré aux charpentiers). Une collection d'ouvrages, « Ethnologie de la France », publiée en partenariat avec la Maison des sciences de l'Homme, a été créée.

Le regard que nous encourageons sur les divers objets d'étude que nous proposons, celui de l'ethnologue, favorisait une vision dynamique, évolutive, des groupes culturels et de leurs spécificités. Au sein de notre direction dont la responsabilité première était la protection des monuments historiques, nous mettions en avant les hommes et les femmes, leurs pratiques et les représentations qui accompagnent les productions matérielles. Le patrimoine ethnologique, ce n'était plus les « arts et traditions populaires ». L'éditorial de *Terrain* n° 1, en 1983, sous la signature du ministre, souhaitait que « puissent s'exprimer [dans la revue] tous ceux qui participent à l'effort conduit depuis trois ans par le ministère de la Culture pour mieux appréhender un patrimoine vivant dont la connaissance éclaire notre réalité contemporaine, dans toute la diversité des cultures du pays ».

En 1983, le principe de la création de conseils dans les directions régionales des affaires culturelles, les ethnologues régionaux, était acquis.

Aujourd'hui, il me semble que nous avons été véritablement pionniers au sein du ministère :



Terrain n°1, octobre 1983.

Collection Ethnologie de la France, n° 7, 1987.

prise en compte du patrimoine industriel, de la question de la ville selon une approche qui n'était plus seulement celle des sociologues ; approche fine des thèmes de la diversité culturelle et de la biodiversité qui nourrissent à présent le concept de développement durable. La notion de patrimoine immatériel est reconvenue désormais par l'UNESCO.

Nous nous sentions une force novatrice. Le patrimoine était pour nous une source d'inspiration à multiples facettes qui nous a permis de faire se croiser de nombreuses personnalités du monde de la recherche et du monde de la culture, toutes très engagées à nos côtés et en particulier au sein du Conseil du patrimoine ethnologique qui orientait choix et réflexions. Je souhaite rendre un hommage particulier à Isac Chiva, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), à ce moment-là directeur adjoint du laboratoire que dirigeait Claude Lévi-Strauss au Collège de France, qui a été à l'initiative, avec la Mission de la recherche du ministère, de la création du conseil. Inspirateur de nombreux axes de travail, il a joué un rôle décisif, avec le directeur du patrimoine, pour ancrer au ministère cette composante nouvelle du patrimoine ethnologique. Il croyait dans la force des institutions culturelles et nous a guidés et accompagnés entre recherche et culture, nous la « mission ethno », avec toute la patience et l'enthousiasme dont il était capable. ■

1. Collection réalisée par le pôle multimédia du Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie du ministère de la Culture : www.ethnologie.culture.fr

L'ethnologie en région

Entretien avec François Portet

Après une thèse d'ethnologie à l'université Paris VII, François Portet a été ethnologue à l'écomusée du Creusot, puis au ministère de la Culture. Conseiller à l'ethnologie depuis 1985, d'abord à la DRAC de Bourgogne, puis de Rhône-Alpes, il est aussi membre du Laboratoire d'études rurales Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine (EA 3728 université Lyon 2-INRA).

Comment l'action des conseillers à l'ethnologie s'est-elle inscrite dans le développement d'une recherche ethnologique en région ?

Comme se plaisait à l'exprimer Jean Métral qui fut longtemps membre du Conseil du

comment ces patrimoines trouvent-ils une reconnaissance sociale ? À l'échelle régionale, il est important aussi de constituer des sources, de mieux organiser des corpus de connaissance (entre autres par la numérisa-

gique peut apporter une analyse nouvelle des formes de l'action et du développement culturels. En région Rhône-Alpes, par exemple, les équipes de la DRAC et de la région en charge du livre et de la lecture ont constaté la multiplication des manifestations festives autour du livre. Si certaines de ces manifestations, dont l'impact culturel est reconnu, sont aidées par l'État et la Région, leur développement soulève diverses questions, notamment celle du lien entre ces pratiques festives et les pratiques de lecture. Nous avons donc élaboré ensemble une problématique de recherche, rédigé un appel à projets, sélectionné une équipe de chercheurs et assuré, par le biais d'un comité de pilotage, le suivi de l'étude. Soulignons que les problématiques développées à propos de l'objet-livre peuvent être opératoires pour d'autres objets culturels, patrimoniaux par exemple : Comment se constituent des réseaux d'acteurs ? Quels sont les liens entre experts, bénévoles et publics ? Comment s'articulent pratiques culturelles, patrimoniales et représentations sociales ?

L'approche scientifique de l'ethnologie, appliquée à un contexte culturel qui apporte matière à réflexion, peut être une aide tant pour la conception des projets culturels que pour analyser leur réception par les publics. Le conseiller à l'ethnologie, qui représente une administration régionale en charge de la culture, attend de la recherche qu'elle apporte une « valeur ajoutée » à un projet culturel en cours. Il y a quelques années, nous avons à ce propos parlé de « recherche impliquée ». Rappelons toutefois que les résultats ne sont pas toujours directement évaluables en termes de publications ou de données. ■

« Le conseiller à l'ethnologie attend de la recherche qu'elle apporte une « valeur ajoutée » à un projet culturel.

patrimoine ethnologique, les conseillers à l'ethnologie se saisissent des questions que posent les collectivités territoriales, les institutions culturelles, les associations, et les proposent aux chercheurs qui répondent suivant différentes procédures. Ainsi, depuis plus de vingt ans, le patrimoine et les pratiques culturelles ont été constitués comme de nouveaux objets de la recherche ethnologique. L'émergence de thèmes tels les cultures professionnelles, les mémoires ou le patrimoine immatériel comme questions scientifiquement constituées doivent beaucoup à la petite communauté des conseillers à l'ethnologie. Ces travaux ont été restitués au public par des expositions, des produits audiovisuels et des publications, les conseillers à l'ethnologie étant particulièrement attentifs à la valorisation des recherches. Une politique soutenue de publications régionales est menée avec les universités, les musées ou d'autres institutions culturelles. Un ensemble conséquent de thèses et rapports de recherche a également été produit. L'existence aujourd'hui d'une ethnologie du patrimoine bien identifiée en région tient sans aucun doute à ce travail de maillage régional de la recherche.

Pour prendre des exemples concrets, cette ethnologie s'est intéressée au patrimoine culturel rural, aux monuments historiques, au patrimoine naturel, maritime, immatériel, notamment autour des processus de patrimonialisation : qui sont les acteurs sociaux qui se « saisissent » des patrimoines et

en lien avec les musées, les services d'archives ou des structures de type « ethnopôles ». Ainsi, le conseiller à l'ethnologie n'exerce pas principalement une activité de recherche sur le terrain : il impulse, organise la recherche et définit des programmes d'action dans le cadre de la direction régionale des affaires culturelles.



F. Portet a coordonné l'ouvrage collectif *De pied en cap : patrimoines du textile et de la mode* paru en 2008 aux éditions La Passe du vent (128 p.).

Est-il possible de concilier action culturelle et recherche ethnologique ? Comment se croisent discipline scientifique et interventions dans le champ culturel ?

Le conseiller à l'ethnologie n'est pas directement impliqué dans l'action culturelle, qui relève des institutions et associations. En revanche, il lui revient de déceler comment une approche ethnologique ou anthropolo-

Un regard sur le Centre d'ethnologie française

par Martine Segalen

Le Centre d'ethnologie française fut un des premiers laboratoires associés du CNRS en sciences humaines, intégré au musée national des Arts et Traditions populaires. Il est dissous fin 2005. Martine Segalen y fut recrutée comme chercheur en 1972 et elle en fut le directeur de 1986 à 1996. Elle est aujourd'hui professeur émérite à l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense (Maison de l'archéologie et de l'ethnologie).

C'est à Georges-Henri Rivière que l'on doit l'émergence de l'ethnologie scientifique dans la France de l'après-guerre. La recherche fut au cœur de son projet muséal, et dès les années 1960, grâce à l'appui du CNRS, celle-ci guide les autres activités du musée des ATP, associant à la collecte d'objets des enquêtes sur les modes de vie, les coutumes et les croyances.

La création du Centre d'ethnologie française en 1966, structure mixte associant le CNRS et le musée (représenté par la Direction des musées de France), permet aux chercheurs de développer leurs travaux personnels tout en participant à l'élaboration des programmes d'exposition du musée qui ouvre au public en 1972. Financée par le CNRS, la recherche comparative sur programme (RCP) interdisciplinaire concernant l'Aubrac – qui appartient désormais à l'histoire des grandes enquêtes en sciences sociales – fit notamment la réputation de l'institution à la fin des années 1960. Sous la houlette de Jean Cuisenier, nommé à la tête des deux institutions en 1968, la recherche ethnologique se tourne alors vers de nouveaux champs, et adopte de nouvelles méthodes. *Ethnologie française*, qui fait suite à la revue

Arts et Traditions populaires, rend compte du dynamisme des travaux des chercheurs du centre et d'autres laboratoires de recherches, peu nombreux encore en France.

Rapidement, l'écart se creuse entre musée et recherche en raison de l'évolution et du renouvellement de la discipline : les sujets de prédilection du musée, liés essentiellement aux systèmes techniques, apparaissent « vieillots », tandis que se développe une ethnologie du « réel », attentive aux changements de la société contemporaine et à ses enjeux. Des thèmes comme les identités, la parenté, le religieux, le symbolique, l'urbain etc. se prêtent mal aux collectes et expositions. Au fil du temps, les collections apparaissent bien plus comme le témoignage historique d'une société « traditionnelle » défunte, tandis que la recherche s'emparait des phénomènes de la modernité.

Si les désaccords furent importants entre les deux institutions, le statut de laboratoire « associé » remplissant de moins en moins bien son rôle, la crise toucha essentiellement le musée qui peina, dès les années 1980, à trouver son public. Le Centre d'ethnologie française, pour sa part, perdit son monopole comme seul lieu de recherche d'une ethnologie

moderne de la France, notamment lorsque fut créée la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture, mais ses chercheurs continuèrent à participer activement à l'étude ethnologique de la France, dans sa diversité ; l'incertitude concernant le devenir du musée a ensuite contribué à sa fragilisation.

En 2000, le musée national des Arts et Traditions populaires disparaît, ses collections étant transférées au MUCEM (musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), dont l'ouverture est programmée pour 2013. Le Centre d'ethnologie française, à peu près vide de chercheurs, sera dissous en 2005. Quant à sa revue, qui continue de jouer un rôle important dans le domaine de l'ethnologie de la France, toujours soutenue par le CNRS, elle paraît désormais dans le cadre de la Maison René-Ginouvès de l'archéologie et de l'ethnologie de l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense. ■

À lire :

Martine Segalen, « Un regard sur le Centre d'ethnologie française », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 13, novembre 2005, mis en ligne le 3 novembre 2007. <http://histoire-cnrs.revues.org/document1683.html>

Martine Segalen, *Vie d'un musée*. Paris, Stock, 2005. 350 p.

La recherche au musée du Quai Branly

Entretien avec Anne-Christine Taylor

Spécialiste des populations de l'Ouest Amazonie, Anne-Christine Taylor, directeur de recherche au CNRS, est détachée depuis 2005 au musée du quai Branly où elle dirige le Département de la recherche et de l'enseignement.

Le musée du quai Branly, où ethnologie et art sont étroitement mêlés, a innové dans le paysage des musées. En quoi sa politique de recherche est-elle également novatrice ?

Le domaine – On sait la controverse suscitée par le projet du Quai Branly qui a été perçu par les ethnologues comme une dépossession de leurs collections. Ce malentendu devait être levé car un musée ne peut fonctionner sans l'appui de la communauté scientifique. Le musée du quai Branly n'est ni la vitrine

d'une discipline, ni un musée encyclopédique des cultures du monde comme autant de monades relativement circonscrites, conception dont les ethnologues eux-mêmes ont souligné les limites. Dans sa volonté de créer un musée d'art primitif, Jacques Chirac, sur le conseil de Jacques Friedmann, n'a pas négligé pour autant la dimension scientifique du projet. Le patrimoine génétique du Quai Branly, issu du musée de l'Homme et du musée national des Arts d'Afrique et d'Océa-

nie, mêle deux traditions, la recherche anthropologique et l'art.

La recherche d'une double cohérence par rapport aux collections d'une part, aux institutions de recherche d'autre part, a conduit au choix d'une identité spécifique campant sur le territoire de l'histoire et de l'anthropologie des arts.

L'aspect institutionnel – Placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche, le musée se devait de développer une dimen-

sion de recherche et de vie universitaire. Le schéma classique – création d'une unité mixte de recherche et rattachement à une école doctorale – ayant montré ses limites au musée de l'Homme, on a imaginé d'autres dispositifs, fondés sur la flexibilité, l'interdisciplinarité et la multiplicité des partenariats, qui ouvraient des collaborations plus fructueuses avec les chercheurs autour de projets collectifs de recherche.

« Le Département de la recherche et de l'enseignement constitue une plate-forme d'accueil et de médiation entre le musée et les chercheurs.

Huit bourses doctorales et post-doctorales font ainsi l'objet, chaque année, d'un appel d'offres international ouvert, avec la condition que le chercheur puisse tirer parti de l'environnement muséal et que sa recherche bénéficie au musée. Il existe un programme de chercheurs invités pour une durée d'une à huit semaines. Avec le CNRS, a été monté un groupement de recherche international (GDRI) dont les douze partenaires soutiennent des

recherches, organisent des manifestations scientifiques et produisent des publications. Le GDRI vient d'être renouvelé pour quatre ans.

Quels sont les liens avec l'Université et les grandes écoles ?

Les étudiants constituent pour nous un public prioritaire. Des accords-cadres ont été signés avec neuf grands établissements¹ dont les enseignements, à partir du niveau master 1, ont

été délocalisés au musée. En contrepartie, leurs étudiants, près de 900, bénéficient d'un accès privilégié aux collections et aux ressources documentaires, et les professeurs disposent de moyens pour inviter des chercheurs étrangers. Nous avons aussi aidé la création d'enseignements mutualisés entre plusieurs établissements, voire entre départements d'un même établissement.

Le Département de la recherche et de l'enseignement constitue ainsi une plate-forme d'accueil et de médiation entre le musée et les chercheurs. Certains secteurs de recherche ne se connecteraient pas sans le musée, qui a acquis une position clé dans le domaine de l'histoire et l'anthropologie des arts.

Quels sont vos projets ?

Nous souhaitons rendre plus visibles les recherches soutenues en développant l'édition des travaux des chercheurs associés, et en diffusant en ligne des dossiers spécifiques. Nous envisageons également de créer une bourse d'accueil de chercheurs pour l'étude de collections du musée couplée à un travail de terrain auprès des populations d'origine. Enfin, nous explorons l'idée de conduire des recherches-actions, des coopérations pour l'assistance à projets de patrimonialisation et de conservation dans des pays étrangers, où le musée serait pilote. Cela suppose des accords internationaux, éventuellement en collaboration avec l'UNESCO. ■

1. École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École du Louvre, École normale supérieure-Ulm (équipe ETT du Centre Maurice-Halbwachs), universités de Paris I, Paris III, Paris VIII Vincennes-Saint-Denis, Paris X Nanterre, Paris-Sud XI Faculté Jean Monnet, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Le LAHIC

Entretien avec Claudie Voisenat

Le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), créé en 2001, UMR CNRS-Culture depuis 2002, est aujourd'hui une composante de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (CNRS-EHESS). Chargée de mission pour la recherche à la Mission du patrimoine ethnologique du MCC de 1989 à 1998, Claudie Voisenat est membre du LAHIC depuis 2001. Elle y coordonne notamment le programme de recherche sur les « Émotions patrimoniales ».

Les recherches au LAHIC interrogent la notion même de culture. Quels sont les liens entre ce laboratoire et le ministère de la Culture ?

Ces liens sont bien plus anciens que la création du laboratoire. Dès le milieu des années 1990, sous l'impulsion de Daniel Fabre, la Mission du patrimoine ethnologique et son conseil ont lancé plusieurs appels d'offres ou programmes de recherche qui interrogeaient le fait patrimonial dans nos sociétés, notamment les usages des monuments historiques, le goût pour l'histoire locale, les généalogies... En 2001, le projet du laboratoire est né de l'élargissement de ces problématiques. La société occidentale est la seule à avoir, au cours des derniers siècles, individualisé une sphère d'activités considérées comme culturelles. Le phénomène est toujours en cours,

l'extension du terme patrimoine dans les années 1980 ou l'intégration de nouvelles pratiques dans le domaine de l'art sont de bons exemples de la façon dont ce secteur culturel est peu à peu institué ou transformé. Ce sont ces phénomènes que le laboratoire, adossé aux programmes de recherche de la Mission ethnologie, étudie, qu'il s'agisse de la naissance de nouvelles catégories, comme le patrimoine culturel immatériel, des fonctions et du fonctionnement d'institutions culturelles comme les musées et les archives, de la pratique de sciences de la culture comme l'archéologie, des transferts de sacralité entre le domaine de la religion et celui de la culture, ou encore des émotions suscitées dans le public par les atteintes à un patrimoine considéré comme sanctuarisé.

Par ailleurs, le laboratoire s'intéresse à la mondialisation de ce modèle. De plus en plus, les sociétés indigènes sont amenées à individualiser des éléments de leur culture considérés comme des supports de leur identité et destinés à les faire exister sur la scène culturelle mondiale. Cette globalisation n'est pas sans effet sur notre propre institution de la culture. L'émergence du patrimoine culturel immatériel (PCI) sous l'action de l'UNESCO montre bien qu'il est aujourd'hui impossible de ne pas prendre en compte ces influences multiples qui viennent enrichir, complexifier, et rendre d'autant plus intéressant l'objet sur lequel nous travaillons tous. C'est précisément de cette complexité et des moyens de l'analyser que les recherches menées au LAHIC rendent compte. ■

LA RECHERCHE EN ETHNOLOGIE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE EN 2010

CHRISTIAN HOTTIN

MCC / Direction générale des patrimoines /
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique

1. Ethnologie de la France et Cahiers
d'ethnologie de la France.



D. Fabre et A. Iuso, *Les monuments sont habités*, Paris, Ed. MSH / MCC, 2010
(Coll. Ethnologie de la France, cahier n° 24).

Le nouveau Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, au sein de la Direction générale des patrimoines (DGP), est l'héritier de la politique en ethnologie de la France qui était conduite par la Mission du patrimoine ethnologique.

Axée sur le soutien à la recherche (programmes, études, allocations), l'audiovisuel et les publications de haut niveau, la politique en ethnologie a été marquée depuis 2006, malgré un contexte budgétaire délicat, par un réel développement. De nouveaux programmes ont été lancés (ainsi « Patrimoine et mémoires de l'immigration », avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration) et des partenariats renouvelés (comité du film ethnographique, pour le Festival Jean-Rouch). Pour les publications, si *Terrain* s'impose comme une revue anthropologique de premier plan (bien médiatisée et très visible en ligne), les autres collections¹ se signalent par une inflexion vers des sujets touchant plus directement au patrimoine ethnologique (traditions de l'internat, compagnonnage)

ou marqués par une approche réflexive de l'ethnologie de la culture. Du fait de l'importance cumulative des résultats et de sa notoriété, ce triptyque demeure une base incontournable pour la poursuite de cette politique. Par le biais du partenariat institué avec le CNRS au sein du LAHIC (cf. p. 75), l'approche réflexive est une des spécificités de l'ethnologie au sein du patrimoine, seule (avec les archives) à proposer une connaissance de l'ensemble du champ. Après des études pionnières sur les monuments historiques, d'autres ont été publiées (*Les imaginaires archéologiques*, *La Fabrique du patrimoine*) ou vont l'être, en attendant un programme portant sur l'ensemble des métiers du patrimoine. Dès 2010, s'engage une étude sur les relations entre métiers du patrimoine et recherche ainsi qu'une enquête sur le fonctionnement des services d'archives. Le contexte de la DGP, avec l'ethnologie en transversalité par rapport aux autres services, doit renforcer cet axe.

Enfin, l'essor de la convention de l'UNESCO pour le patrimoine culturel immatériel (PCI), que

pilote le département, renouvelle profondément l'approche du patrimoine ethnologique, non sans interrogations académiques ou administratives, introduisant des procédures d'évaluation et de suivi, permettant de nouveaux contacts internationaux. La prise en compte du PCI dans le patrimoine, avec les premières inscriptions faites à Abou Dhabi en septembre 2009, appelle des propositions concrètes en faveur de dispositifs de transmission et de protection de ce patrimoine vivant, rompant avec l'approche classique de conservation par l'étude. De même, la mise en place d'un inventaire national du PCI, obligation incombant aux États parties, impose un esprit documentaire et participatif différent de celui des programmes de recherche.

Le département, où sont rassemblés archivistes, archéologues et spécialistes de l'architecture et du patrimoine, apportera à l'ethnologie des pistes communes de réflexion et des synergies effectives, pour faire face à la demande croissante d'action et d'expertise.

Ethnologie : repères chronologiques

1937	Création du musée des Arts et Traditions populaires
1966	Création du Centre d'ethnologie française (structure mixte associant le CNRS et le musée national des Arts et Traditions populaires)
1980	Création de la Mission du patrimoine ethnologique et du Conseil du patrimoine ethnologique (ce conseil a siégé jusqu'en 2001)
1981	Création du GARAE (Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique) Création du musée départemental ethnologique de Salagon (Ces deux structures seront labellisées « ethnopoles » en 1996)
Années 1980	Premiers appels d'offres lancés par la Mission du patrimoine ethnologique : Savoirs naturalistes populaires, Famille et parenté, Ethnologie urbaine, Anthropologie industrielle, Appartenance régionale et identité culturelle...
1983	Création de la revue <i>Terrain</i> et de la collection « Ethnologie de la France » Aujourd'hui <i>Terrain</i> compte 54 numéros, « Ethnologie de la France » compte 55 volumes
1989	Création de la Maison du fleuve Rhône (plus tard labellisée « ethnopole »)
1994	Lancement du projet Estuarium. L'association Estuarium est créée en 1996
2001	Premier appel d'offres de la Mission sur le thème de l'habitat urbain et des modes d'habiter Création du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC), qui devient en 2002 une unité mixte de recherche Culture / CNRS / EHESS Décision de transformer le musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP) en musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)
2005	Fermeture du musée national des Arts et Traditions populaires et dissolution du Centre d'ethnologie française
2006	Ratification par la France de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel Ouverture du musée du quai Branly, qui comprend un Département de la recherche et de l'enseignement
2007	Lancement, par la Mission à l'ethnologie, du programme de recherche « Histoire, mémoire et patrimonialisation de l'immigration »
2010	Intégration de l'ethnologie et du patrimoine culturel immatériel dans le Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la Direction générale des patrimoines